



Collecte des déchets végétaux à Saint-Germain-de-la-Grange

A compter du 21 mars 2018,

**les déchets végétaux seront de nouveau collectés en
porte à porte dans le bac à couvercle marron**

Les bacs seront collectés chaque mercredi

Ils devront être sortis le mardi soir

**Vous pouvez également déposer
des branches en fagots ficelés**

En vrac et sans sac dans le bac à couvercle marron

Gazon - Feuilles

Elagage et petites branches

Fleurs coupées



**Les souches et les bûches dont le diamètre est supérieur
à 10 centimètres peuvent être déposées à la déchèterie
intercommunale située à Villiers-Saint-Frédéric**